



# J.e.m.

Journal des employés municipaux et intercommunaux

LAVAJ  
COSEM

INFOS

LOCATIONS HORS SAISON



## LUMIÈRES 2023

2 DÉCEMBRE > 7 JANVIER

Chers adhérents,

**L'année 2023 s'achève, même si elle a été déstabilisante pour le COSEM, nous tenons à vous assurer que l'association sera maintenue en 2024.**

Pour 2024, les différentes commissions continueront à vous apporter leurs prestations. La commission Achats souhaite **développer son offre de produits locaux**. Vous êtes de plus en plus nombreux à commander tous les mois. Nous enrichissons également la liste des partenaires où vous bénéficiez de remises en présentant la carte du COSEM. Si vous souhaitez qu'un commerce soit partenaire avec le COSEM, n'hésitez pas à nous contacter. La commission Affaires Sociales continuera à vous **apporter de l'aide financière** sous forme d'avance remboursable et de bons alimentaires. Nous rappelons que ces demandes sont anonymes.

La commission Voyage Culture vous **proposera des sorties** (Paris, château, parc...). Celles-ci sont en cours d'étude et vous seront proposées dans le prochain journal. Vous pourrez également toujours **réserver des semaines de vacances hors saison à petits prix et profiter des offres été/hiver de nos partenaires**.

Les membres du conseil d'administration ont fait le choix d'augmenter la cotisation COSEM pour l'année 2024. Celle-ci s'élèvera à 35 €. **Elle n'a pas été réévaluée depuis 2007**. Nous savons que cela peut être un coût pour certain, n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat pour mettre en place un paiement en plusieurs fois.

**Nous vous souhaitons à toutes et à tous de belles et joyeuses fêtes de fin d'année, une bonne année 2024, qu'elle vous apporte joie et bonheur.**

Le cosem

## CONTACT

### COSEM

Maison des Associations Noël Meslier  
17 rue de Rastatt  
53000 LAVAL

Téléphone : **02 53 74 15 67**

Site internet : [www.cosem.laval.fr](http://www.cosem.laval.fr)

Courriel : [cosem@laval.fr](mailto:cosem@laval.fr)

Facebook : [www.facebook.com/cosemlaval/](http://www.facebook.com/cosemlaval/)

### HORAIRES

Lundi et jeudi :

13h30 à 17h30

Mardi, mercredi et vendredi :

9h30-13h / 14h-17h30

## À VOS AGENDAS :

- 17 décembre : Arbre de Noël

## SOMMAIRE

**INFORMATIONS..... P. 3 à 7**

**LOCATIONS HORS SAISON ..... P. 8**

## SUITE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 30 novembre dernier a eu lieu une assemblée générale extraordinaire, salle du conseil, à l'hôtel de ville. Vous étiez 162 adhérents (dont 9 pouvoirs) à assister à cette réunion. Nous tenons à vous remercier pour votre présence.

En présence de M. Bercault (maire-président) et M. Bertier (1<sup>er</sup> adjoint), nous avons pu évoquer l'avenir du COSEM.

**À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, tous les agents des collectivités (Ville, Laval Agglo et CCAS) seront affectés au nouvel organisme de prestations sociales : le CNAS.**

La collectivité nous a assuré soutenir le COSEM. Cependant, le COSEM subira une baisse de subventions et afin d'éviter les doublons avec le CNAS, certaines prestations du COSEM ne seront plus accessibles pour les agents actifs.

Le COSEM a été déstabilisé toute l'année 2023, bien malgré lui. Cette situation nous a menés à réfléchir sur les évolutions possibles.

Pour cela, nous sommes entrés en contact avec d'autres COS pour analyser les options. Le 23 octobre dernier, nous avons présenté à Florian Bercault et Bruno Bertier, l'articulation trouvée par la ville de La Roche sur Yon (et son agglo) entre le CNAS et leur COS. C'est sur cette base de travail qu'il faudra travailler au 1<sup>er</sup> semestre 2024.

L'année 2024 sera donc une année de transition puisque nous travaillerons en collaboration avec le service des ressources humaines afin de trouver un nouvel équilibre pour 2025 et les années suivantes.

Si cela aboutit, un changement de statuts pour l'association interviendra et sera validé par l'assemblée générale ordinaire en juin 2024.

Vous trouverez en page 4/5 les prestations du COSEM pour l'année 2024. Ces prestations peuvent être modifiées par les membres du conseil d'administration à tout moment en fonction de l'incidence budgétaire.

**Le compte rendu de l'assemblée générale est disponible sur notre site Internet : [www.cosem.laval.fr](http://www.cosem.laval.fr)**

## COTISATIONS GARANTIE OBSÈQUES 2024

**Actifs et moins de 65 ans : 5,73 € par mois soit 68,72 € l'année**

**Garanties financières en cas de :**

Décès par maladie : 3 091,20 € (80 % du PMSS 2024\*)

Décès par accident : 4 636,80 € (120 % du PMSS 2024)

Décès par accident la circulation : 6182,40 € (160 % du PMSS 2024)

**Retraités + de 65 ans familiale : 5,02 € par mois soit 60,24 € l'année**

Garantie financière : 1219,59 €

**Retraités + de 65 ans individuelle : 3,06 € par mois soit 36,72 € l'année**

Garantie financière : 1219,59 €

\*PMSS 2024 : 3864 €

Pour les futurs agents retraités qui souhaitent cette garantie, il est impératif de souscrire au moins 6 mois avant le départ à la retraite.



LA GARANTIE  
OBSÈQUES

# PRESTATIONS DU COSEM POUR L'ANNÉE 2024

Prestations	Décision du conseil d'administration	Détails
<b>COMMISSION ACHATS</b>		
Distribution mensuelle des produits locaux	Maintien pour tous les adhérents et volonté de développer les partenariats avec les fournisseurs locaux	
Remboursement location matériel	Maintien de la prestation pour tous les adhérents	Remboursement de 20 % (à hauteur de 77 € dans l'année) sur présentation d'une facture de location de matériel ou camion de déménagement
<b>COMMISSION AFFAIRES SOCIALES</b>		
Chèques vacances	Maintien de la prestation pour les adhérents retraités et contractuels qui n'auront pas accès au CNAS	Calcul en fonction du quotient familial
Avances remboursables	Maintien de la prestation pour tous les adhérents	En cas de difficulté, une aide financière pouvant aller jusqu'à 800 € peut vous être délivrée. La demande se fait anonymement au COSEM.
Bons alimentaires	Maintien de cette avantage pour 2024	Les bons alimentaires sont financés par la vente de programme lors de l'Arbre de Noël. Cette prestation pourra être maintenue uniquement si l'Arbre de Noël perdure.
Rentrée scolaire	Maintien de la prestation pour les adhérents retraités et contractuels qui n'auront pas accès au CNAS	Calcul en fonction du quotient familial
Chèques cadeaux retraités	Maintien de la prestation	Les modalités seront revues
Chèque décès	Maintien de la prestation	Un chèque de 85 € est versé à la famille lors du décès de l'adhérent.
Chèque naissance / mariage	Maintien de la prestation pour les adhérents retraités et contractuels qui n'auront pas accès au CNAS	Versement d'un chèque cadeau de 85 € sur présentation d'un acte de naissance et mariage
<b>COMMISSION VOYAGE CULTURE ANIMATIONS SPORT</b>		
Billetterie cinéma	Maintien pour tous les adhérents avec limitation	20 billets par adhérent + 5 billets par ayant droit jusqu'à 20 ans
Billetterie piscine (Aquabulle et Saint Nicolas)	Maintien pour tous les adhérents avec limitation	100 bains (entrées + activités confondues) par adhérent
Billetterie locale	Maintien pour tous les adhérents avec limitation	- Bowling : 20 billets par adhérent* + 5 billets par ayant droit** - Accrobranche : 5 billets par adhérent + 2 billets par ayant droit - Karting : 5 billets par adhérent + 2 billets par ayant droit

Sorties, journées libres à Paris, Voyage	Maintien de la prestation pour tous les adhérents	
Cross Corpo	Maintien de la prestation pour tous les adhérents	Possibilité d'adhérer en septembre afin de participer aux courses organisées par le cross corporatif lavallois
Locations de vacances et nuitées	Maintien de la prestation pour tous les adhérents avec limitation	Prise en charge de 10 € sur les locations hors saison avec nos partenaires. Nuitées Pierre & Vacances : prise en charge de 15 € sur 7 nuitées
Chèques Lire	Maintien de la prestation pour les adhérents retraités et contractuels qui n'auront pas accès au CNAS	20 % de remise sur le prix d'achat
Remboursement activités et spectacles	Maintien de la prestation pour les adhérents retraités et contractuels qui n'auront pas accès au CNAS	Activités sportives : participation de 20 % (à hauteur de 40€ par an) Spectacles : participation de 30 € par an (sur présentation du billet dans un délai de 2 mois après l'événement)
<b>COMMISSION ARBRE DE NOËL</b>		
<b>Les membres de la commission doivent réfléchir à une alternative avec la municipalité pour le maintien de cette prestation qui engendre un coût important.</b>		

\* Adhérent : agent travaillant dans la collectivité payant sa cotisation annuelle au COSEM

\*\* Ayant droit : conjoint + enfants jusqu'à 20 ans

Agents ayant la possibilité d'adhérer au COSEM : Contractuels ayant un contrat de 3 mois minimum  
Stagiaires / Titulaires - Retraités - Les agents en disponibilité n'ont plus la possibilité d'adhérer.

## COTISATION COSEM 2024

**La cotisation COSEM pour l'année 2024 s'élève à 35 €.** Celle-ci n'avait pas été réévaluée depuis 2007.

Vous pouvez la régler dès à présent uniquement par chèque. Pour les règlements en carte bancaire, il faudra attendre janvier 2024.

## PAIEMENT COTISATION 2024

**Pour régler la cotisation de l'année 2024, plusieurs possibilités :**

- 1) Venir au secrétariat du COSEM (paiement en CB, chèque ou espèces)
- 2) Envoyer un chèque à l'ordre du COSEM par courrier interne
- 3) Payer en ligne sur la plateforme Hello Asso (procédure en page 6) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

<https://www.helloasso.com/associations/cosem/adhesions/adhesion-cosem-2024>

**Info : La cotisation est à régler avant le 29 février 2024.**

**Pour les agents qui souhaitent régler au secrétariat en une ou plusieurs fois, merci de faire le nécessaire avant le 29 février 2024. Possibilité de nous envoyer par courrier interne vos cotisations en chèque bancaire à l'ordre du COSEM**

**Pour les contractuels :**

merci de venir directement payer au secrétariat en nous apportant votre contrat de travail.



## COTISATIONS 2024 COSEM

Pour les personnes qui le souhaitent, nous vous proposons de payer directement en ligne sur la plate forme HelloAsso.

Nous vous rappelons que le bénéfice des prestations interviendra si l'adhérent a sa cotisation à jour.

Voici la démarche à suivre :

**ÉTAPE n°1 :** Vous connecter sur le site :

<https://www.helloasso.com/associations/cosem/adhesions/adhesion-cosem-2024>



**ÉTAPE n°2 :** Choisir la cotisation à régler

**ÉTAPE n°3 :** Renseigner votre nom, prénom, date de naissance, et adresse mail.

**ÉTAPE n°4 :** Payer en carte bancaire.

HelloAsso est une entreprise sociale et solidaire, qui fournit gratuitement ses technologies de paiement à l'association COSEM. Une contribution au fonctionnement de HelloAsso, modifiable et facultative, vous sera proposée avant la validation de votre paiement. Cette contribution n'est pas obligatoire.

## CHÈQUES CADEAUX DE FIN D'ANNÉE POUR LES RETRAITÉS

Les chèques cadeaux sont disponibles au secrétariat.

## GRANDE ROUE

À partir du 2 décembre et jusqu'au 14 janvier 2024 embarquez à bord de la grande roue afin de découvrir une vue panoramique de Laval !

- Grâce au COSEM, bénéficiez d'un tarif à 4 € (au lieu de 6 €)
- **Tickets en vente au COSEM**
- **Gratuit pour les moins de 2 ans** - Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.



## RÉSULTAT TOMBOLA DE NOËL

Les résultats de la tombola de Noël sont disponibles au secrétariat du COSEM ainsi que sur le site Internet du COSEM : [www.cosem.laval.fr](http://www.cosem.laval.fr)  
Pour récupérer votre lot, pensez à vous munir de votre programme gagnant.

## CROSS CORPO COSEM / CREDIT MUTUEL - Dimanche 3 mars 2024

Nous recherchons des bénévoles pour le rôle de commissaire pour notre cross corpo en partenariat avec le Crédit Mutuel. Celui-ci aura lieu sur le site du Crédit Mutuel le dimanche 3 mars 2024. Merci de vous manifester auprès du secrétariat du COSEM si vous êtes intéressé.

## NOUVEAU PARTENAIRE

**L'ATELIER DU SOURCIL** à ouvert à Laval rue du lieutenant. Spécialiste et N°1 de la beauté du regard l'atelier du Sourcil propose toute une gamme de prestations pour sublimer et intensifier naturellement le regard : restructuration, microshading, rehaussement de cils, teinture des cils, extension...

Grâce à la carte COSEM, bénéficiez de 10% de remise sur chaque prestation (hors produits) - Réservation uniquement par téléphone au 09 86 30 02 95 - (Attention, la prise de rendez-vous par Internet ne permet pas d'utiliser les 10% de remise)



## CIRQUE ZAVATTA

Pour bénéficier du tarif CE, téléchargez le bon sur notre site Internet ou venez le retirer au secrétariat du COSEM.

- **Tarif unique à 11 €** au lieu de 20 €
- Place valable en gradin de face
- Gratuit pour les moins de 2 ans



## VOTRE SÉJOUR HORS SAISON, jusqu'au 28/06/2024 et à partir du 31/08/2024 (selon dates et fermetures des campings)

Ville	Camping	Type de Mobil Home	Prix
Les Sables d'Olonnes (Vendée)	Le Nid d'été 4*	MH 3 pièces 4/6 personnes + TV MH 4 pièces 6 personnes + TV	169,00 €
	Le Trianon 5*	Cottage 3 pièces 4/6 personnes + TV Cottage 4 pièces 6 personnes + TV	229,00 €
La Baule (Vendée)	Les Ajoncs d'Or 4*	MH 3 pièces 4/6 personnes + TV MH 4 pièces 6 personnes + TV	169,00 €
La Faute sur mer (Vendée)	Les Flots Bleus 4*	MH 3 pièces 4/6 personnes + TV MH 4 pièces 6 personnes + TV	169,00 €
Saint Hilaire de Riez (Vendée)	Riez à la vie 4*	MH 3 pièces 4/6 personnes + TV MH 4 pièces 6 personnes + TV	169,00 €
Angles (Vendée)	Maeva Club l'Atlantique 4*	MH 3 pièces 4 personnes + TV MH 4 pièces 6 personnes + TV	169,00 €
Brem sur mer (Vendée)	L'Océan 5*	MH 3 pièces 4 personnes + TV MH3 pièces 4/6 personnes + TV	229,00 €
		MH 4 pièces 6 personnes + TV	289,00 €
Ambon (Morbihan)	Ker Yaoulet 4*	MH 3 pièces 4/6 personnes + TV MH 4 pièces 6 personnes + TV	169,00 €
Plougasnou (Finistère)	Le Domaine de Mesqueau 3*	MH 3 pièces 4 personnes + TV	229,00 €
		MH 4 pièces 6 personnes + TV	289,00 €
Perros Guirec (Côte d'Armor)	Le Village Perrosien	Cabane 3 pièces 4 personnes + TV	289,00 €
		MH 3 pièces 4 personnes + TV	229,00 €
Bénodet (Finistère)	La Mer Blanche 4*	MH 3 pièces 4/6 personnes + TV	169,00 €
Lannion (Côte d'Armor)	Les Alizés 4*	MH 3 pièces 4/6 personnes	169,00 €
Saint Georges d'Oléron (Charente)	Oléron Loisirs 4*	MH 3 pièces 4 personnes + TV MH3 pièces 4/6 personnes + TV	169,00 €
	Le Suroit 4*	MH 3 pièces 4 personnes + TV	229,00 €
Royan (Charente)	Campéole Pontailiac 4*	Cottage 4 pièces 6 personnes + TV	169,00 €
Pornic (Loire Atlantique)	Les Vallons de l'Océan	MH3 pièces 4 personnes + TV	229,00 €
		MH 4 pièces 6 personnes + TV	289,00 €
Messanges (Landes)	Lou Pignada 5*	MH 3 pièces 4/6 personnes MH 4 pièces 6/8 personnes	169,00 €
Biscarosse (Landes)	Campéole Plage Sud 4*	Cottage 4 pièces 6 personnes + TV	229,00 €
	Le Vivier 4*	Cottage 4 pièces 6 personnes + TV	169,00 €
Porto Vecchio (Corse)	Campo Di Mare	MH 3 pièces 6 personnes + TV	289,00 €
Sartène (Corse)	Olva 3*	Corsica Lodge 3 pièces 5 personnes	229,00 €
Belgodère (Corse)	Parc Résidentiel de la Listra	MH 4 pièces 6 personnes + TV	229,00 €
Propriano (Corse)	Le Colomba 4*	MH 4 pièces 6 personnes + TV	229,00 €

Réservations fermes uniquement : séjours non modifiables, non annulables, pas de possibilité d'assurance annulation. Les prix indiqués ci-dessus sont les prix avec la prise en charge du COSEM pour 1 semaine louée. Si vous souhaitez réserver plusieurs semaines, 10 € s'ajouteront au prix initial. **Consultez la liste complète des campings sur notre site Internet : [www.cosem.laval.fr](http://www.cosem.laval.fr) ou bien au secrétariat du COSEM.**